

Burundi : Arrestation de présumés commanditaires du putsch militaire de 1993

PANA, 24 novembre 2018 Burundi : de nouveaux développements attendus dans le dossier de l'assassinat du président Ndadaye Bujumbura, Burundi - Quatre présumés commanditaires du putsch militaire de 1993 qui a emporté la vie du premier président élu de l'époque pluraliste au Burundi, Melchior Ndadaye, ont été arrêtés samedi à Bujumbura, tandis que d'autres sont encore recherchés, a annoncé, dans un bref point de presse, le Procureur général de la République, Sylvestre Nyandwi (photo), 25 ans après les faits qui ont surpris et partagé l'opinion.

La tentative de putsch manquée a été orchestrée contre le premier président issu de la majorité ethnique des Hutu par des militaires de l'armée burundaise, dominée à l'époque par la minorité Tutsi. La guerre civile à caractère ethnique qui a suivi le putsch a fait au moins 300.000 morts et poussé en exil à l'intérieur et à l'extérieur plus d'un million d'autres citoyens, selon les estimations des Nations unies. Le procureur général de la République s'est toutefois appesanti sur le coup d'Etat militaire dont « l'opinion, tant nationale qu'internationale, n'a cessé de réclamer que les auteurs de ce crime soient traduits en justice et punis conformément à la loi ». « Même si des poursuites ont été engagées contre certaines personnes impliquées dans ce crime, il est avéré qu'ils étaient des exécutants et le procès reste toujours pendant à la Cour suprême », a-t-il poursuivi. La même source a rappelé que « le pourvoi en cassation contre un arrêt qui avait été rendu relativement à ces faits, est resté jusqu'ici sans réponse et le ministère public réitère sa demande pour que la Cour suprême vide sa saisine ». En outre, « comme le ministère public a pris connaissance des personnes qui seraient impliquées dans ce coup et qui n'ont pas été poursuivies, nous avons décidé d'ouvrir un dossier à leur charge et quatre d'entre elles ont été arrêtées ce matin du 24 novembre 2018 pour raisons d'enquête, tandis que d'autres sont encore recherchées », a-t-il indiqué, sans plus de précisions sur l'identité des prévenus « par respect de l'instruction ». Les réseaux sociaux et des proches des prévenus ont fait état d'un général et de trois colonels des ex-forces armées burundaises (Ex-FAB), tous à la retraite, qui ont été arrêtés par la police, samedi, à leurs domiciles. « Quand les enquêtes seront terminées, le dossier sera fixé devant la juridiction compétente pour jugement afin qu'aucun Burundais ou étranger résidant au Burundi ne puisse commettre un crime dans l'impunité », a déclaré le procureur général de la République. « Nous assurons aux prévenus arrêtés que les garanties de procès équitables leur seront offertes, notamment le droit à la défense », s'est-il engagé, avant de lancer un appel à toute personne qui détient une information sur cet assassinat de la confier au parquet général « pour que la vérité éclate au grand jour et que justice soit faite ». La réouverture de cette enquête intervient au lendemain de la mise en place d'une nouvelle Commission pour la vérité et la réconciliation (CVR) chargée d'enquêter et d'établir les responsabilités sur les différents crimes qui ont endeuillé le Burundi depuis l'époque coloniale (1865 à 1961) à la date de la fin de la belligérance dans la guerre civile de 1993 à 2006.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});